



# VILLE DE LEWARDE

## Juin 2021

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr>

Page Facebook « Ville de Lewarde »

Le prochain journal communal paraîtra en août.

### Bilan de l'activité municipale

**Le conseil municipal a été installé le samedi 23 mai 2020. Faisons un point d'étape après un peu plus d'un an d'exercice.**

Ce compte-rendu d'activités n'est pas exhaustif. Il ne fait pas état des multiples réunions avec les services de l'état, les partenaires institutionnels ou privés, les rencontres avec les associations, les citoyennes et citoyens...

Au cours de cette année d'exercice, Madame Sticker, notre directrice générale des services, m'a aidé par ses connaissances dans le domaine administratif et la gestion. Elle a accompli avec beaucoup de maîtrise et de compétence son travail et a mis en œuvre avec célérité les décisions votées par le conseil municipal.

Je la remercie ainsi que l'ensemble du personnel employé par la mairie. Chacune et chacun, au poste qu'elle ou qu'il a occupé, s'est engagé avec professionnalisme au service de la population.



Denis MICHALAK,  
Maire de Lewarde

### Environnement : par Monsieur André Léger, adjoint au maire

**Nos concitoyens, pour beaucoup d'entre eux, sont préoccupés, à juste titre, par les questions environnementales nombreuses qui sont posées à notre société.**

Le conseil municipal s'est saisi des problèmes qui peuvent trouver une solution localement. L'équipe municipale s'est investie pour répondre à certaines de ces problématiques.

Elle a décidé de mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie.

Elle a facilité l'installation d'un maraîcher producteur de légumes bio. Les habitants peuvent ainsi acheter des produits agricoles éloignés de traitements chimiques.

Elle a organisé chaque mois un marché élargi avec des produits de qualité et pour beaucoup bio et éco-responsables.

Elle a offert des produits cuisinés bio en proportion non négligeable aux enfants de nos écoles.

Cette volonté politique devrait être récompensée, nous l'espérons, en fin d'année par le label « territoire bio ». Depuis longtemps, les produits chimiques ne sont plus utilisés sur les parcelles communales. Le compostage des déchets végétaux par les services techniques est la règle. Des poubelles supplémentaires ont été ajoutées sur les lieux de passage dans le centre-ville.

La commune est en attente de la labellisation « commune zéro déchet » attribué par le SIAVED.



Deux gros problèmes demeurent. Ils sont liés à l'indiscipline et à l'inconscience des personnes fautives : certains habitants mais aussi des personnes de passage.

- le refus d'utiliser le service de collecte des résidus de cigarettes et de continuer de les jeter au sol malgré les campagnes d'informations. Le journal communal, le site internet de la ville et la page facebook de la mairie ont informé de la dangerosité pour la nature des substances contenues dans les mégots.

- l'absence de considération pour l'état de propreté de la voie publique. Des personnes la considèrent comme un dépotoir et y jettent papier, emballage, plastique, masques quand il ne s'agit pas d'encombrants.

## Fêtes et cérémonies : par Madame Nina Lahssen, adjointe au maire

**A cause du contexte sanitaire inédit, les festivités ont été réduites, mais les élus ont repensé leurs actions pour tenter de conserver le lien social qui nous manque tant.**

Le colis de fin d'année 2020 a apporté du baume au cœur à 450 aînés de notre commune.

En avril dernier, 376 plateaux repas en provenance du traiteur « Au bonheur d'un jour » de Waziers ont été distribués à nos aînés.

450 cadeaux ont été remis aux mamans à l'occasion de la fête des mères. Ces cadeaux ont été achetés par la municipalité à la pharmacie de Lewarde.

La fête de la Châtaigne a été quelque peu sauvée grâce à notre harmonie municipale qui a fait danser nos géants à plusieurs endroits de la ville.

Un spectacle de Noël associé au traditionnel goûter de fin d'année a été offert aux enfants des écoles. Ce spectacle a ensuite été présenté à la population dans les quartiers de la ville.

Les cérémonies commémoratives se sont déroulées avec un public obligatoirement restreint, dans le pur respect des directives gouvernementales.



## Jeunesse : par Monsieur Claude Sombrin, adjoint au maire

**Les centres de loisirs et les séjours ont été fortement perturbés.**

Le centre de loisirs de juillet 2020 a pu se tenir dans des conditions sanitaires renforcées. Par contre, celui prévu en avril 2021 a été annulé suite aux déclarations annonçant le 3<sup>ème</sup> confinement par le Président de la République.

L'hiver dernier, c'est le 2<sup>nd</sup> confinement qui a eu raison du camp d'adolescents. Pour les écoles, la municipalité a doté chaque élève d'une somme de 30,50 €, à disposition des enseignants. Cette somme a contribué à l'achat des fournitures scolaires.

En restauration scolaire, les repas ont été proposés aux élèves à des tarifs inchangés pour les familles. Une garderie est à disposition des enfants dont les parents travaillent à deux pour la modique somme de 1,20 € de l'heure.

A ces dépenses se sont ajoutés les frais de personnel, de fonctionnement (plus de chauffage quand il s'agit d'aérer au maximum les locaux pour répondre au mieux au protocole sanitaire – quand, en même temps, le plan vigipirate nous demandait le contraire ; c'est-à-dire de fermer les fenêtres...).

C'est plus de 245 000 € qui ont été dépensés pour que les conditions d'apprentissage scolaire et de restauration soient les meilleures possibles.



## Culture : par Madame Emmanuelle Madoux, conseillère déléguée

### Pas de stop généré par le COVID pour la culture.

Le CLEA (contrat d'éducation artistique) a permis l'intervention d'un écrivain pour la jeunesse à l'école Salengro.

Par ailleurs, dans le même dispositif, la commune a accueilli un atelier mime pour les adultes et un atelier d'écriture à destination des élèves de l'école primaire.

Cette opportunité offerte à la municipalité par la DRAC, le rectorat de Lille et la CCCO est toujours la bienvenue et touche de plus en plus de participants.

D'autres ateliers, par le passé, avaient touché la petite enfance en partenariat avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles). Ils ont malheureusement dû être suspendus durant la période.



## Travaux : par Monsieur Jean-Claude Dubrunquez, adjoint au maire

### La période a été marquée par le fort ralentissement des travaux prévus.

Les quatre agents des services techniques ont, quant à eux, toujours été présents. Ils ont entretenu les espaces verts, assuré les travaux quotidiens de rénovation, de maintenance du matériel et des bâtiments.

L'intervention des entreprises extérieures a été par contre fortement perturbée par les contraintes sanitaires. Des travaux ont pris du retard et seront pour la plupart effectués dans le courant du second semestre de cette année.

Quelques réalisations ont néanmoins été actées :

- travaux de menuiserie aux écoles, en mairie, travaux de peinture au restaurant scolaire, dans la cour de l'école primaire,
- création de passages piétons rue de Montigny, rue de Loffre (face au monument aux morts), devant la pharmacie.
- Entretien du cimetière, fleurissement de la devanture de la mairie, de la place Elsa Triolet, de la rue Pasteur



## Informations municipales : Par Monsieur André Léger, adjoint au maire

### Des outils de communication divers ont été utilisés et aussi créés pour informer au mieux la population.

Chaque mois (sauf juillet), la population a été régulièrement tenue au courant des événements qui structurent la vie communale. Ces informations, complétées par d'autres d'ordre pratiques ou urgentes, ont été publiées sur le site internet de la ville.

Une page facebook ouverte depuis quelques mois a complété l'offre.

## Vie associative : par Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire

**A cause de la pandémie, la vie associative a malheureusement été stoppée net dans son élan.**

Malgré le fait que les associations n'ont pas ou très peu fonctionné en 2020, la municipalité a renouvelé les subventions habituelles aux associations dans l'espoir d'un redémarrage rapide.

Les associations, en particulier sportives, ont dû continuer à payer leurs charges courantes : licences, assurances ... Toutes vont devoir mettre les bouchées doubles pour relancer leur activité.

Le judo club a été fortement touché par le décès de son président M. Bouabdallah et à ce moment où l'activité associative reprend dans l'application des règles sanitaires, sa présence nous manque déjà et nous avons une pensée émue pour lui et pour toute la famille du Judo-club.



## Citoyenneté : par Monsieur Alain Rollos, Conseiller délégué

**La citoyenneté est indissociable de la solidarité.**

Les élus sont restés en contact avec les plus fragiles d'entre nous. Ils les ont contactés à plusieurs reprises et ont apporté, si besoin, l'aide nécessaire. Les secouristes lewardois ont été d'une précieuse aide. Le début de l'épisode pandémique a mobilisé des couturières bénévoles et leur savoir-faire. Il fallait protéger la population au mieux.

Au tout début de la pandémie, les masques de protection étaient rares. Les élus ont bataillé pour équiper au mieux les services municipaux, les services lewardois de soins à domicile, le personnel de la maison de retraite, les cabinets médicaux, avec des masques en tissu.

Dans un deuxième temps, des masques ont été achetés par la municipalité et ont été distribués à la population y compris aux élèves de l'école Salengro.

Du gel hydroalcoolique a été offert à certains professionnels de santé. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), des associations ont apporté leur soutien matériel ou financier pour aider les habitants en difficulté sociale. Le boulanger a aussi marqué sa solidarité avec la maison de retraite.

Pour protéger les élèves et les enseignants, du personnel communal supplémentaire a été délégué dans les écoles pour désinfecter régulièrement les locaux.

Dès l'ouverture de la campagne de vaccination contre le Covid-19, les Lewardoises et Lewardois ont eu la possibilité de s'inscrire en mairie pour obtenir un rendez-vous au centre de vaccination de Somain.

Monsieur le Député Alain BRUNEEL est intervenu auprès de l'Agence Régionale de Santé pour que les résidents de la maison de retraite soient vaccinés le plus vite possible, quand ceux-ci en étaient demandeurs...

Pour reprendre des termes de la banderole affichée sur la façade de la mairie, disons-le : **si on ne pouvait plus se serrer les mains, on s'est vraiment serré les coudes** pendant cette période que nous espérons toutes et tous ne plus revivre dans le futur.

